



La Fête du travail célébrée à la CNSS

N° 03-Avril 2023

Magazine Institutionnel de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale



Mise à l'honneur du CNSSiste !

Chers CNSSistes,

Le 1er mai nous rappelle chaque année les luttes historiques menées notamment par les classes ouvrières, qui ont combattu avec valeurs et abnégations afin d'améliorer le bien-être et assurer l'intégrité du travailleur. Cette célébration mise en sourdine durant trois (03) années consécutives en raison de la pandémie du COVID 19 reprend petit à petit à la CNSS, à l'instar d'autres entreprises du Gabon.

En effet, hormis cette page pénible de notre histoire et les défis de gestion de notre institution qui demeurent une préoccupation du moment, nous observons que la CNSS parvient progressivement à retrouver sa sérénité dans la mise en œuvre de ses missions, au travers d'une nouvelle organisation du travail et de la mobilisation des énergies internes, particulièrement par la détermination sans faille des agents engagés à sortir leur « Maison » de la mauvaise passe qu'elle traverse.

Notons aussi la volonté collective à revenir aux bonnes pratiques en s'arrimant aux outils modernes de gestion des entreprises via le Système de Management de Qualité (SMQ) et, par le développement de nouvelles technologies de services tel que « le projet e-services » en cours de développement.

Par ailleurs, à l'occasion des Journées Internationale et Nationale du 08 mars et 17 avril dédiées aux femmes, nous avons mis un point d'honneur à souligner le rôle déterminant de la gent féminine, population active à tous les échelons de notre Institution, par l'organisation d'un jeu concours en interne intitulé « Talents de la Femme CNSSiste, à l'ère du digital ».

En recourant donc à ces nouvelles clés de lecture, fort est de constater la vitalité de nos ressources humaines qui demeurent, à juste titre, les chevilles ouvrières de notre institution. Elles ne peuvent donc rester en marge des décisions de gestion prises par les autorités aux fins de remettre sur les rails et redorer le blason de la CNSS. C'est pourquoi, nous ne pouvons qu'acclamer haut et fort l'ensemble des agents de la Caisse par une standing ovation, alors :

Vive les salariés pour que Vive la CNSS !



Directeur de la Publication :

Christophe EYI

Directeur de la Rédaction :

Sephora Emmanuelle LIKASSA NDJILA

Rédacteur en Chef :

Cynthia Rose MOMBÉY AWORET

Secrétaire de Rédaction :

Claudia Praxelle AVOULE

Rédacteurs :

- Evrare Miglèse EHEOU MAKOUTI
- Sarah MBOUSSOU
- Jeffrey Steven BONGO MAVOUNGOU
- Orlane Patricia NGALI OTHA

Images :

Franck MOUDZIEGOU
Armel FIOCCA

Infographie et Mise en page :

Pacôme MOUANDZA

Période :

Avril 2023

FETE DU TRAVAIL 2023

LE 1^{er} MAI LARGEMENT CÉLÉBRÉ PAR LES CNSSISTES

A l'instar d'autres personnels des administrations publiques, parapubliques et privées, les travailleurs de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) étaient nombreux à prendre part aux activités commémoratives de la 137^e édition de la fête du travail.

Pour cette édition 2023, la CNSS a innové par un format qui a consisté en des rencontres conviviales et festives entre agents de chaque département.

Ainsi, pour les structures du Grand Littoral comme pour celles de l'intérieur du pays, selon le lieu et le concept voulus, l'ambiance était à l'allégresse et à la communion autour des responsables des différents départements.

Des moments de réjouissance qui, pour de nombreux agents, évoquent une sérénité progressive.



27^e JOURNÉE AFRICAINE DE LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

LA DPMT SENSIBILISE SUR LA SÉCURITÉ ET LES ACCIDENTS ROUTIERS

C'est sous le thème central « La sécurité et santé au travail à l'épreuve de la sécurité routière : quelle synergie d'actions entre les acteurs publics et privés », et le sous-thème « Impacts socio-économiques et prévention des accidents liés aux déplacements routiers : obligations et rôle de l'employeur », que l'Administrateur Provisoire de la CNSS, Christophe EYI a diligenté une sensibilisation auprès des acteurs concernés par ces problématiques, le jeudi 20 avril 2023 dans la salle du Conseil d'Administration.

Cette sensibilisation s'est déroulée en présence de l'Inspecteur Général, Romaric NGOMO MENIE, des membres du Comité de Direction, du Secrétaire du CSST CNSS, des Chefs de Service Prévention des Agences et quelques chauffeurs des Agences du Grand Libreville.



Dans son allocution d'ouverture, l'Administrateur Provisoire a situé l'enjeu de cette rencontre, en indiquant qu'elle permet aux participants de renforcer les dispositifs de la prévention sécurité, gage de performance pour l'entreprise et pour ses salariés. Aussi, a-t-il précisé qu'au terme des travaux, la CNSS se doit d'être plus performante sur l'impact socio-économique et de prévention de la sécurité sur le réseau routier, au regard des moyens roulants importants dont elle dispose, composés de 202 véhicules, dont plus de la moitié n'est pas en état de fonctionnement.

Supervisées par le Directeur de la Prévention et de la Médecine du Travail (DPMT), Dr Aude Charlotte DJENNO PATAPIRI Epse PAKOU, les communications ont porté sur trois (03) thèmes.

Abordant la 1^{ère} thématique, « *Etat des lieux, angle de vue de la Médecine du travail et de l'HSE* », le Dr Mathieu LEBESSA a souligné que les accidents routiers à la CNSS représentent

un taux de 9,31% et ont un impact économique et socio-économique au sein de l'institution. Cette récurrence d'accidents s'explique notamment par l'absence de formations des chauffeurs, des limiteurs de vitesse dans les véhicules et du manque d'équipements pour les chauffeurs sur le terrain. A noter que l'aspect médical (ophtalmologie, radio rachis lombaire) des chauffeurs doit être impérativement contrôlé afin d'éviter un plus grand nombre d'accidents.

Dans la 2^{ème} communication, « *Impacts socio-économiques* » Issa MOURAMBOU SALLE a révélé que selon l'OMS, les accidents de la route coûtent à la plupart des pays 3% de leur produit intérieur brut, non sans rappeler l'état des sinistres en 2022 à la CNSS se situant au nombre

de 8 causés par des tierces personnes ; dont 2 accidents avec dommage corporelle. Cependant, l'impact économique sur l'immobilisation d'un véhicule coûte chère à l'entreprise car les chauffeurs ne peuvent pas aller sur le terrain pour le recouvrement mais aussi ils bénéficient des salaires non justifiés.

Enfin, exposant sur le 3^{ème} point, « *Approche globale de la Prévention* » Jean Hilaire TOULAKOSSSI a mis un accent particulier sur les conducteurs à travers la prévention du risque routier afin de préserver la sécurité et santé au travail de ces derniers, mais aussi de réduire les accidents liés au déplacement routier. « *Il est véritablement important d'intégrer la gestion du risque routier dans la politique préventive de la CNSS* », a-t-il indiqué en substance.

Rappelons que cette sensibilisation s'inscrit en droite ligne des missions dévolues à la CNSS, à travers le Code de Sécurité Sociale notamment en son article 73, qui dispose qu'elle a pour mission d'informer, former, sensibiliser les employeurs et les travailleurs du secteur privé, réaliser également à l'endroit de ces derniers des missions de contrôles en prévention, d'enquêtes AT/MP et de faire des études et de la recherche en SST.

27^e JOURNÉE AFRICAINE DE LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE AU CŒUR DES DÉBATS

« *La sécurité et santé au travail à l'épreuve de la sécurité routière : quelle synergie d'actions entre les acteurs publics et privés ?* », tel était le thème débattu en séminaire lors de la célébration de la 27^{ème} Journée Africaine de Prévention des Risques Professionnels, le 26 avril 2023, dans un hôtel de la capitale gabonaise.



En présence du Ministre de la Santé et des Affaires Sociales et de l'Administrateur Provisoire de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), ce séminaire qui a réuni des responsables de la sécurité routière, des maisons d'assurance et autres entreprises privées, aura été pour les professionnels impliqués dans la santé et la sécurité au travail, un moment de sensibilisation, de partage d'expériences, de statistiques et de bonnes pratiques dans le domaine.

Dans son discours d'ouverture, le Ministre de la Santé et des Affaires Sociales, Guy Patrick OBIANG NDONG, a rappelé les chiffres alarmants des décès sur la route ; lesquels chiffres sont publiés par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), qui estime à 1,35 millions de décès évitables et 50 millions de traumatismes chaque année.

L'Administrateur Provisoire de la CNSS, Christophe EYI, après avoir rendu un hommage déférent aux plus hautes autorités de la République, a salué la présence et les contri-

butions des entreprises privées et celles des représentants des Organisations Professionnelles des HSE. « *Votre présence ainsi que celle des autres invités du secteur privé témoigne, s'il en était encore besoin, de tout le crédit que vous accordez à notre Institution* », a-t-il dit à l'assistance, avant de laisser place aux différents établissements privés de présenter le fonctionnement, les activités ainsi que les objectifs et procédures de leurs structures respectives, en termes de sécurité routière.

Au terme de ces travaux, on retiendra que la réduction significative du nombre d'accidents nécessitera une collaboration continue entre les parties prenantes y compris le gouvernement, les ONG et les associations professionnelles. Cette synergie de compétences devrait accoucher de nouvelles stratégies pour diminuer les risques liés à la route et dans une moindre mesure, réétudier les cadre juridique et institutionnels afin de diminuer considérablement les comportements déviants au volant.



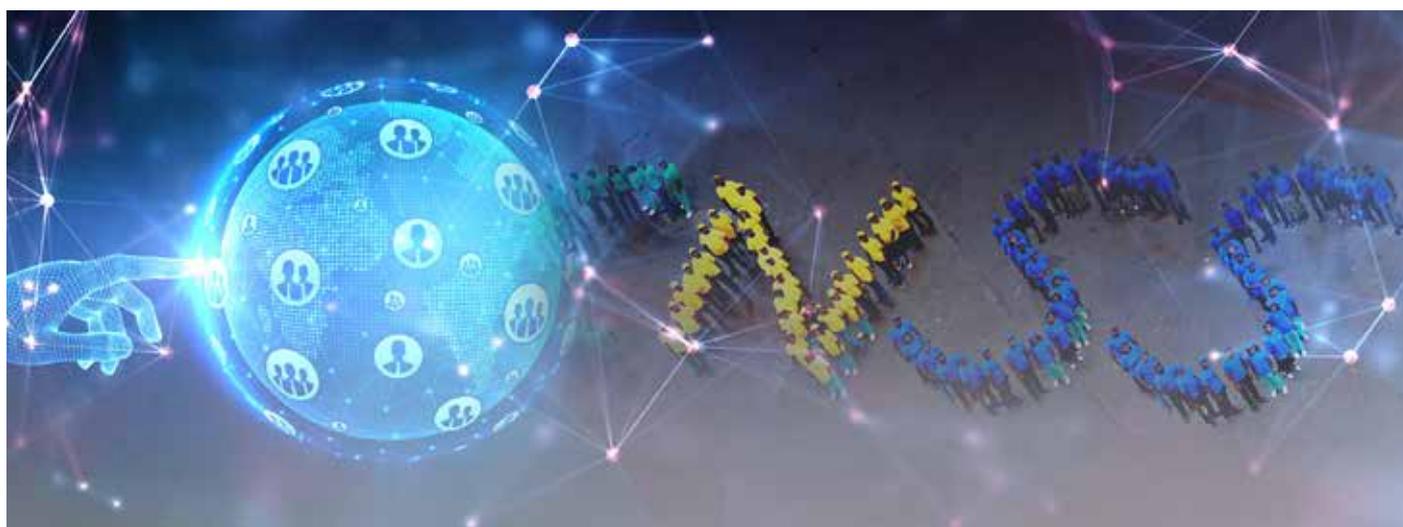
GRAND ANGLE : PROJET E-SERVICES À LA CNSS

VERS LA DIGITALISATION DES SERVICES

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale du Gabon se dirige vers la digitalisation de ses services à travers la création d'un portail web dénommé « **e.CNSS** ».

L'objectif de ce projet est de développer davantage la relation clientèle entre l'institution et ses usagers, notamment les assurés et les employeurs.

En effet, le portail va ainsi être la solution idoine dans la vérification à distance et en toute sécurité des opérations réalisées par l'entreprise vis-à-vis de la Caisse. Il s'agira de la vérification des quittances, des relevés de paiement, des remises gracieuses, des actes de soumissions, des moratoires et des créances en instance. En outre, il sera possible de vérifier les demandes et les ré-



« **Plus près de vous en clic !** », telle est la vision de la plateforme afin faciliter l'accès aux informations et aux services techniques aux usagers.

En effet, ladite plateforme permettra aux assurés de pouvoir consulter en ligne leurs prestations, effectuer l'état de leurs carrières ; mais aussi, à l'approche de leur date de départ à la retraite, ils auront la possibilité d'anticiper sur le calcul de leur pension tout en procédant à une simulation en ligne de celle-ci.

De plus, ces derniers auront la latitude de vérifier un certain nombre d'informations utiles, par exemple, le registre des paiements effectués par la Caisse, la grappe familiale le versement des cotisations ainsi que le suivi des diverses demandes en cours.

Quant à l'employeur, cette plateforme lui serait d'une grande utilité en ce qui est du suivi de ses cotisations et la gestion sociale de ses travailleurs.

clamations émises, mais aussi, d'effectuer sans contraintes l'envoi des déclarations trimestrielle des salaires (DTS) en ligne, à travers une interface plus attrayante et qui abhorre de meilleures fonctionnalités que l'ancien format.

Innovation pour la CNSS à l'ère des grandes avancées technologiques, ce projet la positionne dans la sphère des institutions qui concourent à l'amélioration des services via la digitalisation, afin de faciliter la disponibilité des services à distance et limiter dans une moindre mesure, les déplacements de ses usagers ; ces atouts phares donnent lieu à améliorer l'efficacité de la prestation de services de la Caisse, dans le but de répondre au mieux aux objectifs fixés par l'AISS (l'Association Internationale de la Sécurité Sociale).

FOCUS

DRC / SERVICE GESTION DES COMPTES INDIVIDUELS

Le service **Gestion des Comptes Individuels (GCI)** a pour mission de retracer la carrière professionnelle des assurés conformément aux dispositions de la **Loi n°6/75 du 25 novembre 1975 (articles 74, 75 et 76)**.

En effet, à la suite du dépôt d'une demande de pension (vieillesse, invalidité, anticipé, décès) par l'assuré (à défaut son ayant droit), le service GCI permet de renseigner ce dernier sur les différents employeurs qui l'ont déclaré, en indiquant les dates d'embauche et de cessation.

Il donne également des informations sur les 60 derniers salaires de l'assuré, déclarés par le ou les employeurs avant son admission à pension. Ces dernières sont consignées sur une fiche technique.

La GCI procède ensuite à la vérification auprès du service « Gestion des Comptes Cotisants », si ces différents employeurs sont à jour du paiement des cotisations sociales, entendu que toute période non à jour est retirée de la période assurancielle de l'assuré. Après cette étape, le dossier est transmis au service « Liquidation des Droits ».



Tous ces traitements permettent in fine, de déterminer le nombre de mois d'assurance et le salaire moyen qui serviront à la liquidation de la prestation de l'assuré.

Il est à noter qu'à la « Gestion des Comptes Individuels », les traitements demeurent en partie manuels, bien que bon nombre d'informations sont recueillies sur SECUSUR.



PORTRAIT

Après sa formation en Licence professionnelle en Gestion des Organismes de Sécurité Sociale (LPGOSS), **Ginaëlle Laurita PABOUNGOMO NIARRA** intègre la CNSS en 2011 et est par la suite, affectée à la Direction des Prestations Techniques en qualité de Technicien de Sécurité Sociale au Service PVID.

Au sein dudit service, elle réceptionnera et traitera les dossiers de pensions, procédera au contrôle documentaire et règlementaire, aux conformités des pièces exigibles des périodes d'activité et des mois d'assurance et assurera la transmission des dossiers.

En 2014, elle sera mutée à la Section Rejet du Contrôle PVID où elle sera chargée du contrôle des dossiers irréguliers. Cela consiste alors à identifier la nature des rejets et le motif de l'enquête diligentée à cet effet, pour finalement confirmer ou infirmer le rejet par l'établissement d'une fiche technique d'analyse du dossier. Une fois tout ce travail fait en amont, le rôle de cette dernière est de s'assurer de la clôture du traitement de ces dossiers en les transmettant au Pool Secrétariat de la Direction des Prestations Techniques.

Parallèlement, notons que Ginaëlle participera au fil de son parcours à de nombreux séminaires et formations sur les métiers phares de l'Institution, en l'occurrence ceux sur « *L'Application Réclamations* » et les « *Fondamentaux de la Sécurité Sociale* ».

Un peu plus tard, et au regard des nombreuses réformes initiées à la CNSS, notamment la mise en place de l'application SECUSOFT, elle sera mutée au Front Office au cours de la seconde moitié de l'année 2015 et y restera jusqu'en fin juillet 2016.

Hormis la gestion des files d'attente et la réception des clients, l'ensemble des tâches se rapportant à ce service, s'avèreront n'être que des automatismes dont les rouages et les mécanismes ne lui seront que très familiers : réception des dossiers des prestations techniques, contrôle strict des pièces et leur recevabilité, prise en charge des dossiers dans SECUSOFT, etc.

Affectée le 1er août 2016, à l'Agence de Paiements et de Collecte des données de Makokou et pour pallier le manque criard d'effectifs constaté sur place, elle va porter de manière cumulative les casquettes multidimensionnelles,



de Caissière Auxiliaire, de Secrétaire de Direction et depuis plus de deux (02) ans, d'agent de recouvrement.

Dans ses activités quotidiennes, elle a en charge la rédaction des soit-transmis des dossiers pour l'actuelle Agence d'Oyem, la transmission des réclamations, le suivi du paiement des différentes prestations techniques et l'encaissement des cotisations sociales des employeurs sur SECUSOFT.

De nos jours, cette passionnée de travail coachée par une hiérarchie de qualité s'adonne toujours autant au travail ; bien qu'elle ne tienne plus la caisse, son empreinte demeure dans le traitement de bon nombre de dossiers de l'Agence de Makokou.

Après près de treize (16) ans de service et d'expérience acquise à la CNSS, Ginaëlle Laurita PABOUNGOMO NIARRA a développé une aptitude certaine à s'adapter à toutes formes de situations et évolue dans un dynamisme total par la cohésion dans les relations, autant avec ses collègues qu'avec sa hiérarchie.

La Technicienne en Sécurité Sociale, toujours de service à l'Agence de Makokou depuis près de sept ans, est mère de trois enfants à charge ; elle consacre son temps libre à leur éducation et à ses activités ecclésiastiques.

PRIX MILA DU LIVRE FRANCOPHONE 2022

ARMEL OYAMA, PREND DU GALON...

Déjà mis en lumière dans les numéros 10 et 11 du CNSS Info, à travers ses romans « *Les veuves de Bifoula* » puis « *Les femmes qui pleurent* », parus en 2020 et 2021, Armel OYAMA revient à notre rédaction, cette fois auréolé du Prix du livre francophone 2022, reçu lors de la 5e édition du Meeting International du Livre et des Arts Associés (MILA) d'Abidjan en Côte-d'Ivoire.

Publié aux Éditions Odette Manganga (ODEM), « *Les veuves de Bifoula* » est un roman justement primé. Cette fiction est un tableau de la société gabonaise qui évoque différents thèmes dont les violences faites aux Femmes et aux Orphelins.

A travers cette œuvre, l'essayiste et romancier prend un engagement pour une cause juste ; dont la thématique de la veuve qui refait surface, mais aussi celle de ceux qui pensent que la société du XXIe siècle devra compter sur les femmes.

Cette fiction captivante est du reste désormais inscrite au programme de l'Université Omar Bongo de Libreville où, à travers le département de lettres modernes, elle sera étudiée par les apprenants de Licence III et de Master I.

Armel Oyama fait partie des écrivains de la nouvelle génération de la littérature gabonaise. En outre, il est membre de l'Union des Écrivains Gabonais (UDEG) et membre

du Festival International du Livre Gabonais et des Arts (FILIGA). Auteur de trois romans engagés pour la cause féminine, l'écrivain prépare actuellement un essai critique sur « L'émergence en Afrique : une affaire de tous ».



Ce cadre supérieur de sécurité sociale, diplômé de l'école nationale supérieure de sécurité sociale (EN3S) de Saint-Etienne, en France est donc un passionné de la littérature, un auteur prolifique sur qui, il faudra désormais compter dans le genre littéraire gabonais, toujours en mouvement.

LA CNSS DANS LA COURSE !



La CNSS de Ndjolé a participé à la première édition du Marathon de la ville, organisé le dimanche 30 avril 2023, par l'Association Jeunesse pour Tous.

Sollicitée au même titre que d'autres entreprises par le comité d'organisation aux côtés des populations locales et des coureurs amateurs venus d'ailleurs, la présence de la Caisse à cet événement qui, du reste, a tenu toutes ses promesses, a été encourageante.

De fait, l'agence a présenté cinq (05) participants aux différentes courses dont deux (02) hommes, deux (02) femmes et un enfant d'agent. Ainsi, dans la catégorie "Grand Marathon" (10 Km), Blaise MBADINGA et Cédric NZAMBA KOUMBA ont occupé respectivement la 7e et la 11e place, alors qu'Agathe NTOSANG AVELE et Estelle

MOUANAMOUAYA ont, quant à elles, terminé respectivement 4e et 6e de la catégorie "Femme Leaders de l'Ogooué" (07 Km). Enfin, le fils de l'agent Jean Yves NGOMA, Van SIAHONG KOUMBA a fini au pied du podium, soit à la 4e place, sur la Course des Juniors (03 Km).

Soulignons que pour la circonstance, un stand CNSS a été érigé, permettant d'éduquer les populations sur les missions et les métiers de l'Institution. Les nombreux visiteurs ont notamment eu l'opportunité d'être éclairés sur les différentes prestations servies et les conditions y relatives.

Tout compte fait, ce fut, pour les organisateurs et les participants un véritable moment sportif et de joie « autour des valeurs de cohésion, de solidarité et de fraternité entre les fils, filles et résidents de la commune de Ndjolé ».



CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE
Notre ambition : mieux vous servir

JOURNÉE NATIONALE DE LA Femme
17 Avril

JEU CONCOURS: « Talents cachés de la CNSSiste, à l'ère du digital »
DU 06 AU 12 AVRIL 2023

NOS LAUREATES

ALOULA Brunelle AGENCE DE PROJET LEVEL	NGOU MYE NGOU Epshe EKOME Murielle Rouss AGENCE DE BRILLÉ	LOUEMBET.F Réve SPTA	ESSA OBIANG Estelle AGENCE D'OPTIM	BADJINA Karene SPTA	ABEGHE SIMA Liliane Guyfène AGENCE D'OPTIM	MATSIMA NDOMBA Lady SPTA	BIKENE Jeanne Fleur CMS LASTOURVILLE
---	---	-----------------------------------	---	----------------------------------	---	---------------------------------------	---

PLUS PRÈS DE VOUS !



**CNSS EN
CHIFFRES :**

2760

2760

Le nombre de
consultation et
examen pratiqués au
CASS-GA et repartis en
15 spécialités du
1^{er} au 30 avril 2023.



RETROUVEZ-NOUS SUR



www.cnss.ga

VUE SUR LE NET

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE GABON (CNSS) :
2 k abonnés
• 3 j

COMMUNIQUE CNSS : Portant déclaration et paiement des cotisations sociales... voir plus

ADMINISTRATION PROVISoire
COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES EMPLOYEURS
(Portant déclaration et paiement des cotisations sociales)

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale informe l'ensemble des employeurs que la déclaration et le paiement des cotisations sociales du 1er trimestre 2023, dont l'échéance est fixée au 30 avril 2023, se poursuivent sur nos différents sites.

A cet effet, vous êtes priés de nous soumettre vos déclarations trimestrielles des salaires via notre site internet www.cnss.ga, et d'effectuer les paiements y afférents par les canaux habituels. En cas de d'éventuelles difficultés, nous tenir informé à l'adresse recouvrement@cnss.ga.

Pour plus amples informations, vous pouvez nous joindre aux numéros suivants :

- 065 73 03 17
- 077 75 60 89

Notre ambition: mieux vous servir

Fait à Libreville, le 19 avril 2023
L'ADMINISTRATION PROVISoire

Caisse Nationale de Sécurité Sociale Gabon :
2 j

Journée Mondiale de Lutte Contre le Paludisme

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME
25 AVRIL
Il est temps de parvenir à zéro cas de Paludisme

15 likes 1 partage

Caisse Nationale de Sécurité Sociale Gabon :
20 avr.

Fête Internationale des Secrétares et des Assistantes

Fête Internationale
Secrétaires et Assistant(e)s
20 Avril

52 likes 1 commentaire 2 partages

Caisse Nationale de Sécurité Sociale Gabon :
1 j

Découvrez l'épisode 9 de notre rubrique **Connect Info**.

Nous restons sur les droits de l'assuré et ses ayants droit, plus précisément sur l'Indemnité Journalière de Maternité (IJM).

#connectinfocnss
#prestationscnss
#cnssplusprèsdevous

CONNECT INFO
LES DROITS DE L'ASSURÉ ET SES AYANTS DROIT
L'Indemnité Journalière de maternité (IJM)

1 Définition

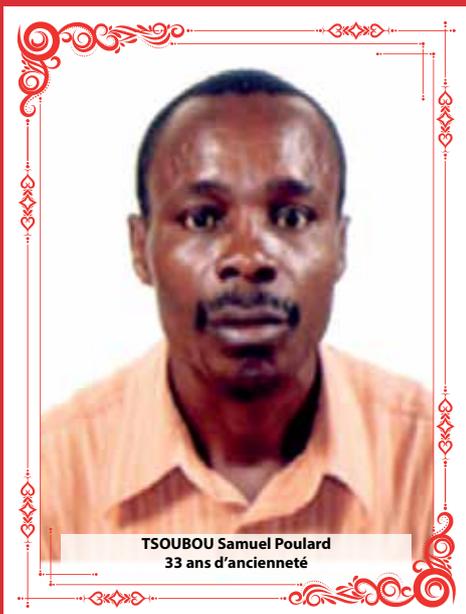
Pour bénéficier de l'IJM, l'assurée doit arrêter effectivement de travailler six (6) semaines avant la date présumée d'accouchement et fournir les pièces suivantes :

- Un certificat médical indiquant la date présumée de l'accouchement ;
- Produire les 4 derniers bulletins de salaires et l'acte de naissance de l'enfant.

Super fan
Letembert Nathalie
Merci idem à tout le personnel et particulièrement au Comité Directoire sans oublier l'Administrateur Directeur pour leur efficacité afin que nous les retraités percevons notre pension en temps normal MERCI!!!

TAPIS ROUGE

Quelques CNSSistes admis à faire valoir leurs droits à la retraite au cours de mois de janvier et février 2023.





CENTRES D' ACTIONS SANITAIRES ET SOCIALES

CENTRES MEDICO-SOCIAUX

CASS & CMS

SERVICES DISPONIBLES PARTOUT DANS LE GABON:

- Médecine générale
- Hôpital de jour
- Radiologie
- Pédiatrie
- Gynécologie obstétrique
- Ophtamologie
- Laboratoire
- Pharmacie
- Médecine du travail
- Service Social

LES MISSIONS

- Administrer des soins curatifs de première nécessité
- Assurer les activités médicales préventives
- Prise en charge médicale et administratives des risques professionnels auprès des assurés travailleurs.

LES BENEFICIAIRES

- * ASSURES SOCIAUX CNSS & AYANTS DROIT
- * AGENTS CNSS & AYANTS DROIT
- * RETRAITES CNSS
- * ASSURES CNAMGS
- * ASSURES ASCOMA

HORAIRES:

Ouvert du lundi au vendredi de **07H30 à 15H30**

«Votre santé, notre préoccupation»